

**DECISION DG n° 2018 – 189**

**du - 3 AOUT 2018** portant nomination auprès du Comité scientifique spécialisé temporaire « Inclusion dans les essais cliniques de patients asymptomatiques à risque de développer une maladie d'Alzheimer » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

**Le Directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;**

- VU** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;
- VU** la décision DG n° 2018 – 63 du 16 mars 2018 portant création d'un Comité scientifique spécialisé temporaire « Inclusion dans les essais cliniques de patients asymptomatiques à risque de développer une maladie d'Alzheimer » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :** Sont nommés membres auprès du Comité scientifique spécialisé temporaire « Inclusion dans les essais cliniques de patients asymptomatiques à risque de développer une maladie d'Alzheimer » pour une durée de 6 mois à compter de la date de la présente décision :

- Monsieur BAKCHINE (Serge)
- Monsieur LACOSTE (Louis)
- Monsieur PAYOUX (Pierre)
- Madame PRUNIER-AESCH (Caroline)
- Monsieur NUEL (Gregory)

**Article 2 :** Le Directeur des médicaments en neurologie, psychiatrie, anesthésie, antalgie, ophtalmologie, stupéfiants, psychotropes et médicaments des addictions est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait, le **- 3 AOUT 2018**

  
Dr Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL

Directrice générale adjointe